

LE • RÉSEAU

LE BULLETIN DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION ET DES FÉDÉRATIONS MEMBRES

VIEILLIR CHEZ SOI GRÂCE
AU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE :
Une solution pour les aînés
à faible revenu ou vivant
en milieu rural

DROIT AU LOGEMENT ET
CRISE DE L'ITINÉRANCE :
Une perspective
canadienne

ENTREVUE :
Le ministre Martin Coiteux
répond à nos questions



**Faire
entendre
notre voix**

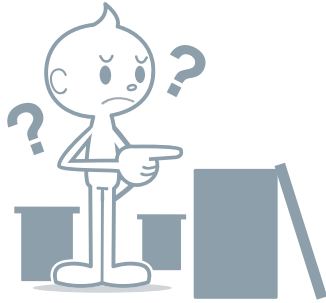


TÉLÉCHARGEZ LE BULLETIN SUR
rqoh.com/bulletin52



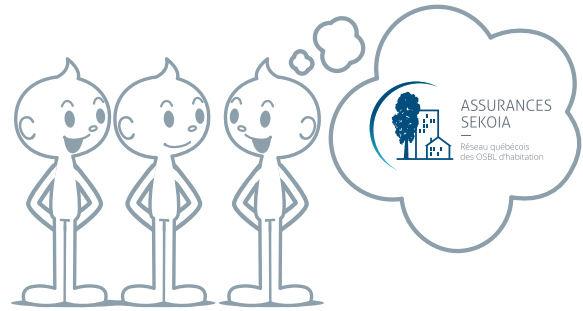
METTEZ VOTRE OSBL À L'OMBRE DES IMPRÉVUS!

Sans Sékoia

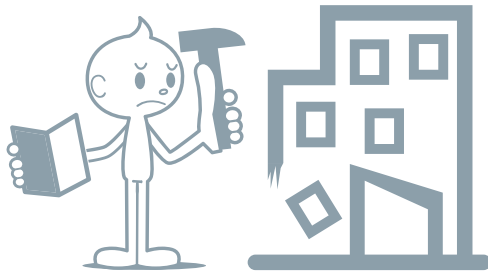


Un produit d'assurance standard, sans égard aux particularités et besoins des OSBL d'habitation

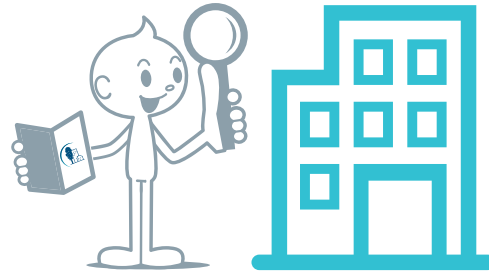
Avec Sékoia



Un Comité d'assurance représentatif des OSBL d'habitation



Aucun conseil personnalisé pour la saine gestion des biens



Un service d'évaluation des coûts de reconstruction, sans frais



La gestion des assurances est compliquée



Une équipe de courtiers disponible et à votre écoute

Appelez-nous!

Nous sommes les experts de l'assurance du logement communautaire

1-877-277-OSBL



Le temps passe

Depuis deux ans, les gouvernements québécois et canadien poursuivent des processus de révision en profondeur de leur intervention en logement communautaire. Depuis deux ans, le RQOH répond de manière systématique, empressée et appliquée aux questions, consultations, évaluations, enquêtes et réflexions. Heureusement, les gouvernements ont aussi annoncé le printemps dernier des augmentations de budgets, ce qui envoie un signal encourageant quant à leurs intentions.

Pendant ce temps, les 1 200 OSBL d'habitation du Québec font leur travail et continuent d'offrir un toit de qualité à leurs 50 000 locataires. Néanmoins, ce travail est fragilisé par l'incertitude générée par ces processus de révision. Pendant ce temps également, 479 000 ménages locataires québécois consacrent plus de 30 % de leur revenu au paiement du loyer. Ce n'est pas l'incertitude que vivent ces ménages, mais bien la certitude qu'ils n'auront pas l'argent nécessaire pour payer l'épicerie, les frais de la rentrée scolaire, etc.

Les problèmes en habitation, nous les connaissons : certification des résidences pour aînés, budgets insuffisants pour l'installation de gicleurs dans les RPA, fin des conventions d'exploitation pour les projets avec la SCHL, financement insuffisant pour les rénovations, budget de développement inadéquat, non-indexation du soutien communautaire, vieillissement de la population, croissance de l'itinérance, violence faites aux femmes. La liste est longue et, pour chacun de ces sujets, le RQOH a présenté des propositions, des suggestions, des solutions. Nous sommes donc en attente de réponses de la part d'Ottawa, de Québec et des municipalités.

Les enjeux

Au fédéral, la fin des conventions est certainement l'enjeu le plus pressant. Il faut protéger le parc des 550 000 logements sociaux et communautaires canadiens (dont 110 000 au Québec) et les locataires qui les habitent. Ottawa ne peut tout simplement pas abandonner ses responsabilités. Il faut d'abord et avant tout poursuivre

l'aide aux locataires pauvres qui habitent nos immeubles. La SCHL doit aussi appuyer les propositions innovantes faites par le RQOH pour faciliter le financement des rénovations importantes dont ont besoin nos immeubles.

À Québec, les autorités doivent apporter 10 millions \$ supplémentaires pour répondre à l'obligation qu'elles ont imposée d'équiper toutes les résidences pour aînés d'un système de gicleurs d'ici 2020. Pour l'instant, le programme actuel est largement insuffisant et met en péril quelque 80 résidences à but non lucratif. La certification des RPA fait aussi l'objet d'une valse-hésitation qui n'a plus rien de drôle. Après avoir annoncé une volonté claire d'amener des correctifs importants à la situation, le dossier semble coincé dans les limbes politico-bureaucratiques du Conseil des ministres, de la RBQ, de la Sécurité publique et du MSSS. Finalement, les immeubles AccèsLogis, Logement abordable Québec et Parco sont toujours aux prises avec des budgets qui ne suffisent pas à répondre aux exigences normales pour conserver les immeubles en bon état. Encore une fois, le RQOH a présenté plusieurs propositions concrètes pour répondre à ces enjeux.

Élections

Si les deux dernières années ont été celles des consultations, les deux prochaines seront celles des élections. Les villes, le Québec et le Canada seront tour à tour plongés dans le tourbillon des promesses. Les politiciens solliciteront notre appui et demanderont aux millions de locataires québécois de voter pour eux. Ce serait bien s'ils pouvaient, en plus des promesses, présenter des réalisations.

Pour chacun des enjeux évoqués ici, les décisions gouvernementales auront des impacts bien concrets sur la vie des locataires. Les ressources sont là, les solutions sont connues, les partenaires sont prêts, la responsabilité repose désormais sur les politiciens qui doivent choisir entre continuer d'attendre ou passer aux actes. Le temps d'agir et de redresser la situation est définitivement venu.



rqoh.com

1431 Fullum, bureau 102, Montréal, QC H2K 0B5
 facebook.com/ReseauQuebecoisOsblHabitation

514-846-0163 Sans frais 1-866-846-0163
 twitter.com/RQOH_

50 000
logements

1200
organismes

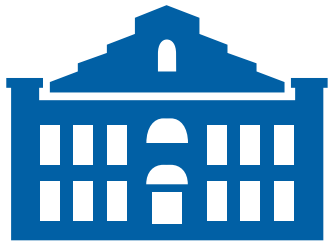
8
fédérations

1
voix

Ensemble, nous formons un réseau solidaire dont la vocation première est d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes de logement.

- Fédération des OSBL d'habitation des trois L (Laval, Laurentides, Lanaudière)
- Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles
- Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec
- Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord
- Fédération des OSBL d'habitation de Montréal
- Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie
- Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
- Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais

- floh.rqoh.com 450 662-6950 / 1-888-662-0399
- fohgbi.rqoh.com 418 867-5178
- frohmccq.rqoh.com 819 697-3004
- froh.rqoh.com 418 678-1418
- fohm.rqoh.com 514 527-6668
- frohme.rqoh.com 450 201-0786
- frohqc.rqoh.com 418 614-2495 / 1-877-499-9656
- rohsco.rqoh.com 819 205-3485



immoval

ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

6770, rue Jarry Est, suite 234

Évaluation
de la valeur
assurable

Évaluation
du fonds de
prévoyance

Contestation
de l'évaluation
foncière

Jean Lamothe
Évaluateur Agrée

jlamothe@immoval.ca
www.immoval.ca

Téléphone : 514 360-5991
Sans frais : 1 844 360-5991



Le RQOH fait le point et le plein d'énergie

Une cinquantaine de gestionnaires et d'administrateurs d'organismes, des membres des conseils d'administration des huit fédérations régionales et leur équipe se sont réunis les 15 et 16 juin 2017 à Saint-Gédéon, au Lac-Saint-Jean avec l'équipe du RQOH. Ils ont été chaleureusement accueillis par les membres de la FROH. Cette rencontre avait pour but de faire le point sur la stratégie du RQOH afin de s'assurer que les OSBL d'habitation, leurs locataires et les centaines de milliers de ménages québécois en quête d'un meilleur logement puissent tirer le meilleur parti de la conjoncture.

En prenant acte des réalisations depuis la planification stratégique de 2014, les participants ont été en mesure d'identifier et de prioriser, à la suite de leurs échanges, des orientations et des stratégies autour de trois enjeux prioritaires : la **reconnaissance** du rôle des OSBL, leur **visibilité** dans l'espace public et le **financement** de toutes les composantes de notre réseau.

La reconnaissance et visibilité

Les participants ont salué les efforts du Réseau et la qualité des outils de communication produits depuis 2014. Cette visibilité accrue aura contribué grandement à la reconnaissance du mouvement. Les participants ont souligné la présence plus remarquée du RQOH dans le monde de l'habitation et auprès des partenaires gouvernementaux dans la tenue de dizaines de représentations. Nos propositions audacieuses pour assurer la pérennité et le développement du parc et le travail réalisé auprès des décideurs dans le dossier de la certification des résidences pour personnes âgées ont certes attiré l'attention. Les participants ont par contre mentionné le travail qui reste à faire auprès de la SHQ et du gouvernement à la suite de la publication du Rapport Morin. Rappelons que ce rapport, fruit d'une consultation portant notamment sur les moyens de renforcer les réseaux de partenaires, est resté silencieux sur le sujet.

Les participants souhaitent également que le RQOH et les fédérations développent une stratégie de communication auprès du grand public afin que l'apport social et économique des 1200 OSBL d'habitation et leurs 50 000 logements soit davantage reconnu et que ces groupes puissent comp-

ter encore plus sur l'appui de la population. Pour ce faire, nous réfléchirons à une nouvelle appellation pour notre secteur qui définira mieux nos valeurs et sera plus claire quant à notre mission que les acronymes OSBL-H et RPA.

Le financement

Les participants ont pris acte des engagements des gouvernements fédéral et provincial dans leurs budgets de 2017 et des stratégies à adopter face aux programmes de construction-rénovation à définir. Cette progression et ces gains sont dus en grande partie au travail des militants pour le droit au logement.

Les participants ont également discuté du financement du soutien communautaire en logement social, des fédérations et du Réseau québécois des OSBL d'habitation. En dehors de la métropole, les budgets en soutien communautaire en logement social n'ont pratiquement pas augmenté depuis 2009 en dépit de la planification et la construction de 24 000 unités de logements sociaux.

Les huit fédérations régionales et notre réseau national reçoivent un total de 200 000 \$ du Programme aide aux organismes communautaires de la SHQ alors que nous soutenons sur le terrain 10 000 bénévoles qui administrent 6500 employés et un actif collectif de 5 milliards. De plus, l'incapacité de planifier nos revenus à moyen terme avec la contribution au secteur ajoute à la précarité des services que nous rendons aux OSBL d'habitation afin d'assurer la pérennité de ces investissements collectifs.

Les participants ont donc décidé que le RQOH priorise la question du financement et élabore une stratégie impliquant les OSBL d'habitation sur le terrain afin d'obtenir des augmentations de financement en soutien communautaire et le respect par la SHQ de la Politique d'action communautaire.



L'infolettre du RQOH Soyez à l'affût des derniers développements de l'actualité du monde de l'habitation communautaire...

Abonnez-vous sur rqoh.com/infolettre



Blitz



HABITATION COMMUNAUTAIRE 2017

Les **23 et 24 octobre 2017**, les acteurs et les partenaires de l'habitation communautaire convergent vers la colline parlementaire à Québec pour une série de rencontres avec des élus provinciaux et des décideurs de l'État québécois. Ce deuxième **Blitz de l'habitation communautaire**, qui marquera l'automne, vise à sensibiliser les députés et fonctionnaires aux besoins de la population en matière de logement et leur présenter les solutions mises de l'avant par le RQOH et ses membres partout au Québec.

« Pour loger les familles à faible revenu, maintenir les personnes âgées dans leur résidence dans le respect de leur dignité et de leur autonomie ou offrir une issue permanente à l'itinérance, le logement communautaire figure en première ligne », explique Stéphane Corriveau, directeur du RQOH. C'est le message que viendront délivrer auprès des députés et fonctionnaires une centaine de délégués du milieu : gestionnaires d'OSBL d'habitation, membres de conseils d'administration, intervenants auprès des locataires, bénévoles.

Pour Martin Bécotte, qui préside le RQOH, « la mobilisation des membres de notre réseau démontre l'importance du facteur humain dans le logement communautaire ». Devant les défis sociaux importants, les OSBL d'habitation ne fournissent pas uniquement une solution viable économiquement, ils offrent avant tout « un milieu de vie avec du lien social, une possibilité de prise en charge dans la dignité », ajoute-t-il.

Depuis des années, le secteur présente une stabilité et une vigueur qui détonnent avec les hésitations du gouvernement en matière de logement et les aléas budgétaires de l'État québécois. « Le secteur a su braver la tempête, cependant il est temps que le logement social revienne au-dessus de la pile des préoccupations des députés et des ministres », dit M. Corriveau.



Votre organisme est-il prêt pour la Loi 39 ?

La mise en place d'un régime d'épargne-retraite (RVER) au travail est devenue obligatoire pour tous les organismes à 5 employés et plus.

Contactez-nous sans plus tarder afin d'envisager votre retraite et celle de vos employés en toute sérénité !

Simonne Pelletier
514 868-2869 ou 1 800 361-8715



Au cours du Blitz, la centaine de représentants désignés par les fédérations régionales vont rencontrer un maximum de décideurs de la colline parlementaire pour faire cheminer des dossiers ayant un impact majeur sur l'avenir des OSBL et sur l'ensemble du mouvement communautaire québécois (lire « Les grands dossiers de 2017 »). Ce sera également l'occasion pour nombre de députés d'obtenir une vue d'ensemble d'un secteur jouant un rôle majeur dans le tissu social et économique de leur circonscription.

Bien qu'il se situe à un an des élections générales de l'automne 2018, le **Blitz de l'habitation communautaire** est une démarche non partisane, puisqu'il vise l'ensemble de la députation, peu importe la couleur. Tous les députés, tous les partis doivent être mis en contact avec ces gestionnaires et bénévoles travaillant au quotidien avec des personnes en situation de fragilité et de vulnérabilité. Ces intervenants sont les mieux outillés pour rendre compte de la réalité du terrain et convaincre les décideurs de l'importance du logement communautaire au Québec.

Les grands dossiers de 2017



1. Le développement du logement communautaire

Au Québec, les besoins en matière d'habitation pour les ménages les plus fragiles sont toujours criants. À l'issue de consultations menées en 2016 par le gouvernement du Québec, l'avenir du programme AccèsLogis est encore incertain. Peu importe son appellation, la population du Québec a besoin d'un programme de développement de logements communautaires efficace et durable constituant une réponse pérenne et permanente aux besoins en logement. Ce programme doit réparer les failles d'AccèsLogis en matière de coûts de réalisation et de normes architecturales, être axé sur une exploitation plus commode et souple sur le long terme, et tirer avantage du potentiel du réseau existant. Il doit également répondre aux besoins de tous les types de ménages qui ne trouvent pas leur compte sur le marché locatif privé : familles, aînés, personnes avec des besoins spéciaux, et ce, dans toutes les régions du Québec.



2. Pérennité du logement communautaire

Avec un parc de 50 000 logements, les organismes communautaires en habitation ont la charge d'une pièce importante du patrimoine commun de l'ensemble des Québécois. Aussi, garantir la pérennité matérielle et financière des logements communautaires, préserver la mission des groupes et le maintien des logements dans le domaine social représente une responsabilité collective à laquelle l'État québécois doit contribuer. Il existe des moyens d'assurer la pérennité du plus grand nombre possible de logements communautaires, l'autonomie du mouvement et la valorisation des procédures de contrôle démocratique. Il suffit d'offrir un cadre légal favorable et compter sur les ressources propres et les actifs immobiliers du logement communautaire. Surtout, le secteur doit obtenir le soutien du Fonds québécois de l'habitation communautaire, fonds qu'il a lui-même constitué à même ses contributions.



3. Renforcement des partenaires du logement social

Le secteur du logement social est le dépositaire d'une riche expérience et le gardien d'actifs importants qui doit être perçu comme un partenaire du gouvernement du Québec pour répondre aux besoins des individus et des communautés. À ce titre, il doit être doté de moyens conséquents lui permettant de remplir sa mission. Le Québec est appelé à favoriser une approche de subsidiarité respectant l'autonomie, l'identité et les caractéristiques des trois réseaux (OSBL, coopératives, HLM) pour la gestion, le développement, le contrôle, la formation, l'encadrement et la reddition de comptes. Il est essentiel que les groupes locaux, qu'ils soient en phase de réalisation ou d'exploitation, obtiennent un encadrement de qualité et que leurs dossiers soient traités dans des délais raisonnables.



4. Sécurité des aînés

Bien avant que l'on ait même songé à adopter des normes de certification, les OSBL d'habitation ont été des précurseurs en matière de sécurité des aînés. Leur caractère communautaire permet aux locataires de se prendre en charge en collaboration avec les ressources et intervenants du milieu. Cela favorise un environnement à la fois sécuritaire et sécurisant propice à leur mieux-être, tant dans les activités de la vie quotidienne qu'en situation d'urgence. Depuis 2013, le secteur a d'ailleurs joué un rôle de premier plan dans l'élaboration



Financement adapté aux
besoins de l'habitation
communautaire

**Sans impact sur
vos loyers**

Pourquoi attendre la fin de votre convention ?

Rénovez vos logements dès maintenant !

Une solution de financement globale
qui vous offre un accompagnement
tout le long de votre projet
de rénovation.

1 877 350-0992

fondsarhc.quebec

Réservé aux organismes en habitation encadrés par le programme 95 de la SCHL (années 80 et 90)

Avec l'aide de nos partenaires :

SSQ Groupe
financier

FONDS
immobilier de solidarité FTQ

LA FONDATION DE LA
FAMILLE J.W. McCONNELL

d'une proposition pour un nouveau *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée*. Cependant la mise en œuvre de la réglementation tarde et il est manifeste que l'harmonisation de certains règlements posera encore des défis importants. En outre, le financement de l'installation obligatoire de gicleurs dans certaines résidences demeure un problème non réglé.



5. Crédit d'impôt pour maintien à domicile

Pour permettre aux aînés qui le souhaitent de rester chez eux le plus longtemps possible, il est impératif de porter une attention particulière à ceux qui sont en situation de pauvreté, car en plus de faire face aux difficultés qui accompagnent inévitablement le vieillissement, ils n'ont pas toujours les moyens d'obtenir les services dont ils ont besoin. Or, un des outils mis en place pour les aider en ce sens, le *crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés*, en appliquant un taux fixe, s'avère inéquitable. Pour que l'aide globale accordée au maintien à domicile des aînés soit mieux ciblée et qu'elle permette au plus grand nombre de demeurer dans leur milieu de vie, il faut remplacer le taux de crédit unique par un taux variable dégressif en fonction du revenu de la personne éligible.



6. Lutte à l'itinérance

Au temps du gouvernement conservateur à Ottawa (2006-2015), la spécificité québécoise en matière de lutte à l'itinérance – une approche généraliste caractérisée par une variété de réponses à des situations complexes – a été sérieusement menacée et sous-financée. Aujourd'hui que l'engagement fédéral (avec la SPLI) est renforcé et que son élargissement à des approches plus généralistes est possible, il appartient au Québec de mettre tout en œuvre pour le succès de son *Plan d'action interministériel en itinérance* : relancer la construction de logements sociaux, stabiliser les actions du réseau de la santé et des services sociaux et mettre en place des mesures pour atténuer ou éliminer la détresse et la précarité des personnes les plus pauvres.



7. Financement du soutien communautaire en OSBL d'habitation

Le soutien communautaire en OSBL d'habitation est cet ensemble d'actions allant de l'accompagnement auprès de services publics à la gestion des conflits entre locataires en passant par l'intervention en situation de crise et l'organisation communautaire. En favorisant la stabilité résidentielle, il constitue un facteur décisif pour agir sur des enjeux aussi importants que la lutte à l'itinérance, le maintien des aînés dans leur milieu de vie, et diminuer l'exclusion sociale vécue par les groupes fragilisés comme les familles monoparentales à bas revenu, les immigrants récents, les ex-psychiatisés, etc. Or en dépit de l'adoption, il y a plus de dix ans, d'un *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social*, ces activités sont financées de manière globalement insuffisante et, par surcroît, de façon inégale sur le territoire du Québec. Elles souffrent également d'un manque d'encadrement au niveau de ses clientèles ciblées et il y a un déficit de transparence et un manque de paramètres dans le partage des ressources au niveau régional.



8. Femmes en logement communautaire

Les femmes sont majoritaires parmi les locataires d'OSBL d'habitation en général, et plus encore dans les résidences communautaires pour aînés. Il apparaît que les femmes au Québec étant statistiquement plus précarisées que les hommes, le logement communautaire leur est particulièrement bénéfique. En plus d'offrir des logements abordables, les OSBL d'habitation sont des milieux de vie sécurisants, car conviviaux, et offrent pour la majorité des activités de soutien communautaire ou de travail de milieu. Si le gouvernement du Québec veut être cohérent dans ses actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes, il doit accorder un soutien prioritaire au développement et à la pérennité du logement communautaire. En effet, le logement social offre aux femmes davantage de garanties de sécurité qu'elles ne peuvent en trouver sur le marché locatif privé, et les normes d'attribution des logements subventionnés en OSBL d'habitation favorisent les femmes victimes de violence. En outre, le secteur non lucratif a lancé un vaste chantier dans le but d'améliorer les connaissances et la prise en compte des besoins spécifiques aux femmes locataires, tout en participant activement à la campagne nationale contre les violences faites aux femmes dans le logement.



Le logement est un droit humain fondamental. En dépit de cela, et après des décennies de coupes budgétaires dans le logement social et communautaire, le Canada connaît une crise du logement qui pousse un nombre grandissant de personnes à se retrouver dans l'itinérance. Sans logement, personne ne peut véritablement vivre dans la dignité. Et si nous concevons le logement comme étant un droit, c'est toute notre façon de voir l'itinérance qui s'en trouve modifiée.

Selon une étude récente sur les locataires faisant face à l'éviction, effectuée par la Commission sur la location immobilière de l'Ontario, dans la province la majorité des personnes perdent leur logement pour la simple raison qu'ils n'ont tout bonnement plus les moyens de payer leur loyer. Pauvreté et insécurité locative

vont de pair. Trois quarts des locataires interrogés avaient un revenu inférieur au seuil de pauvreté et près de la moitié consacraient plus de 50 % de leur revenu mensuel au loyer, les plaçant à haut risque d'itinérance. Plus de 170 000 ménages ontariens sont sur des listes d'attente pour des logements subventionnés. La majorité des personnes vivant sous le seuil de la pauvreté se trouvent dans des habitations non subventionnées.

Ansar Mahmood a subi un accident grave au travail qui l'a rendu inapte à poursuivre ses activités professionnelles. Père de famille, l'un de ses quatre enfants est touché d'une paralysie cérébrale grave et doit utiliser un fauteuil roulant. Un autre de ses fils est autiste. La famille de six personnes vivait dans un appartement à deux chambres non accessibles en fauteuil roulant. Ils se sont inscrits sur une liste d'attente pour un logement accessible et abordable, mais selon les estimations, ils auraient eu douze années d'attente avant de trouver un logement approprié. Le fils paralysé, qui doit être porté d'une pièce à l'autre parce que les couloirs du logement sont trop étroits pour son fauteuil roulant, aurait alors eu vingt ans. Dans sa requête au tribunal, Ansar précisait : « L'appartement est trop petit et trop encombré pour manœuvrer son fauteuil roulant. La plupart du temps, nous devons le laisser sur son lit dans sa chambre.

Selon une étude effectuée par une équipe de chercheurs en Colombie-Britannique intitulée *The Future of Housing*, des comparaisons peuvent être faites avec des situations ailleurs dans le monde.



Employés et bénévoles, profitez de la force du Réseau

Bénéficiez de primes d'assurance à des tarifs de groupe négociés.

Faites passer le mot !



En partenariat avec



En Asie, Singapour et Hong Kong sont des chefs de file dans le domaine du logement social. Ce sont, respectivement, 76 % et 47 % de leurs résidents qui habitent dans des logements subventionnés par les institutions publiques. En Europe, la tradition de protection sociale et de logements subventionnés est aussi considérable : la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et l'Autriche possèdent des parcs immobiliers subventionnés oscillant entre 23 % et 40 % du total des logements.

Dans ce contexte, la situation canadienne paraît choquante. Dans un pays aussi riche et dans lequel les hivers sont particulièrement cruels pour les sans-abri, il n'y a que 4 % de logements sociaux.

Cette crise de l'itinérance résulte directement du désinvestissement de l'État dans le secteur du logement au cours des 25 dernières années. Elle s'est accompagnée d'une baisse importante du nombre d'emplois stables et des réductions dans le financement des programmes sociaux. En Ontario, la réglementation en vigueur permet aux propriétaires d'effectuer des hausses de loyers sans contrôle, ce qui fait en sorte que les personnes à faible revenu sont poussées dans la précarité. Déplacés par la gentrification de leurs quartiers, ils sont aussi coincés avec un salaire minimum qui les maintient dans la pauvreté. Les personnes évincées n'ont bien souvent nulle part où aller. [...]

[Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin52](http://rqoh.com/bulletin52)



Vers une reconnaissance formelle du droit au logement

Tout indique que la stratégie canadienne en matière de logement, dont les grandes lignes seront connues à la fin de l'automne, aura comme objectif explicite d'assurer *le droit de tous les Canadiens à un logement sécuritaire, adéquat et abordable*. L'élaboration et la mise en place de cette stratégie représentent ainsi une occasion unique de concrétiser et renforcer les engagements que le Canada a déjà pris en ratifiant les traités internationaux qui reconnaissent *le droit au logement*. [...]

[Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin52](http://rqoh.com/bulletin52)



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

CENTRE DU LOGEMENT ABORDABLE

Le budget fédéral de 2017 propose d'investir plus de 11,2 milliards de dollars sur 11 ans dans le logement abordable, en plus de maintenir le financement de base de la Société canadienne d'hypothèques et de logement affecté aux ententes sur le logement social arrivant à échéance. Plus tard cette année, les détails de la Stratégie nationale sur le logement seront annoncés.

Ce montant se rajoute aux engagements fédéraux lors du budget 2016, qui ont ajouté notamment 94,5 M\$ en remplacement, amélioration et modernisation pour des travaux devant être réalisés avant la fin mars 2019.

La SCHL est engagée envers sa mission d'aider les canadiens à répondre à leurs besoins en matière d'habitation.

Pour plus d'information, veuillez visiter le site
Web de la SCHL au www.schl.ca/cla

Plus d'aides financières pour vous

\$ X2

En tant qu'organisme sans but lucratif d'habitation venant en aide à une clientèle défavorisée, vous pourriez recevoir **le double du montant de la subvention** habituellement offert dans le cadre de nos programmes d'efficacité énergétique*.

Contactez-nous pour plus d'information !

efficaciteenergetique@gazmetro.com
gazmetro.com/mfr-affaires



* L'offre s'applique également aux coopératives d'habitation et aux propriétaires d'immeubles de quatre logements et plus qui abritent des ménages à faible revenu. Certaines conditions s'appliquent.



CONSEILS DE GESTION : La santé et la sécurité lorsque l'on travaille seul

Travailler seul n'est pas un danger en soi et cela se produit tous les jours dans nos immeubles. Dans ce cas néanmoins, les contraintes et donc les risques de travail sont multipliés, ce qui rend souvent plus difficile l'intervention des secours. Par conséquent, il est important que l'employeur se pose certaines questions, identifie les situations de travail isolé, en évalue les risques et mette en place une démarche de prévention. [...]

[Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin52](http://rqoh.com/bulletin52)



« VIEILLIR CHEZ SOI » Loger les aînés à faible revenu et les aînés des milieux ruraux

La question de l'habitation est une préoccupation importante pour nombre de personnes aînées et retraitées au Québec. Qu'il s'agisse des coûts que représentent l'habitation et son entretien, de la possibilité de demeurer dans sa communauté malgré une diminution de ses capacités ou d'obtenir des soins et services selon ses besoins, la question du chez-soi revêt une importance toute particulière à cette étape de la vie. De plus en plus conscientes de la complexité des enjeux sous-jacents, les municipalités ont commencé à se préoccuper de la disponibilité de formules d'habitation adaptées aux besoins de leur population vieillissante sous l'impulsion des consultations orchestrées dans le cadre de leur démarche Municipalité amie des aînés (MADA). [...]

[Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin52](http://rqoh.com/bulletin52)



DES HABITATIONS SANS FUMÉE : quand les droits des uns empiètent sur ceux des autres...

Un certain nombre d'OSBL d'habitation ont mis en place une politique d'habitation sans fumée dans leurs immeubles ou envisagent de le faire. En cela, ils rejoignent une tendance qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans le marché immobilier résidentiel. Comme beaucoup de monde, les locataires qui habitent en logement communautaire sont nombreux à être sensibles aux méfaits causés par la fumée de tabac secondaire. L'implantation d'une politique d'habitation sans fumée dans un OSBL d'habitation implique un arbitrage délicat entre les volontés des uns et des autres. Survol des questions en jeu et de l'expérience de certains organismes qui ont choisi d'aller dans cette direction. [...]

[Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin52](http://rqoh.com/bulletin52)



ENTREVUE : Martin Coiteux répond à nos questions

À la fois ministre des Affaires municipales et de la Sécurité publique, Martin Coiteux est aussi responsable de la SHQ. Cela fait de lui l'une des personnes clés dans le processus décisionnel qui définit l'avenir du logement communautaire. Le RQOH a profité de la disponibilité du ministre pour lui demander comment il envisage l'avenir du logement communautaire québécois, y compris sur le rôle de la SHQ, la révision du programme AccèsLogis, et le réinvestissement du fédéral dans le secteur. [...]

[Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin52](http://rqoh.com/bulletin52)



FEMMES EN OSBL D'HABITATION : Les portes tournantes en pleine face

Les femmes en situation d'itinérance vont tout faire pour éviter la brutalité de la rue, mais lorsqu'elles ont épuisé toutes leurs ressources et qu'elles cognent à la porte des organismes d'hébergement, elles se heurtent au phénomène des portes tournantes. Après avoir passé quelques jours ou quelques semaines dans un refuge ou une maison d'hébergement, qui offrent un toit pour un temps limité, elles vont frapper à la porte d'une autre ressource, puis vont revenir à l'hébergement de départ, et ainsi de suite. Comment expliquer ce phénomène ? Les raisons de cette instabilité sont multiples. [...]

[Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin52](http://rqoh.com/bulletin52)

Fédération des OSBL d'habitation des 3 L

(Laval, Laurentides, Lanaudière)

Sur la route et à la rencontre des membres, la Fédération a pu offrir une dizaine de formations personnalisées aux membres sur les rôles et responsabilités des dirigeants et des conseils d'administration, sur les règlements généraux et sur la préparation de la relève en vue de la saison des assemblées générales. Du côté du soutien communautaire dans la région de Laval, les intervenants et animateurs de milieu ont organisé une panoplie d'activités et de rassemblements de locataires afin de lancer la saison estivale. Enfin, c'est avec beaucoup de fierté que la Fédération annonce officiellement le démarrage et le développement de son service de gestion administrative, financière et immobilière. Répondant à un besoin croissant exprimé par les membres d'externaliser leurs services de gestion, souvent faute de relève, d'expertise ou de capacité budgétaire à assumer seuls les services d'un professionnel, la Fédération a mûrement planifié ce nouveau service sur mesure. En effet, c'est une formule personnalisée selon les besoins concrets des membres qui est offerte, avec une tarification modulée. Ainsi, des services administratifs, comptables, financiers ou immobiliers sont désormais offerts à tous les membres voulant s'en prévaloir. Vous n'avez qu'à contacter la Fédération et c'est avec plaisir que nous établirons un diagnostic de votre organisation afin de vous recommander un forfait de gestion! À ce titre, trois membres ont d'ores et déjà fait confiance à la Fédération! L'automne, pour sa part, sera consacré à l'organisation et l'appel à la mobilisation pour le Blitz de l'habitation communautaire, aux formations collectives pour les régions de Laval et de Lanaudière de même qu'au développement des services pour les membres!

D'autres nouvelles sur : floh.rqoh.com

Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles

Les Rendez-vous annuels Présâges (RVA) étaient de passage dans le Bas-Saint-Laurent, à Rivière-du-Loup le jeudi 25 mai. Le thème cette année : « La participation sociale des aînés, Tous pour un, Un plus pour tous ! » Les RVA sont des journées de formation et de ressourcement destinées aux bénévoles engagés auprès des aînés. Une initiative de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay, ces journées contribuent à forger une vision positive et valorisante des aînés et à dégager des pistes pour mieux répondre aux besoins émergents des aînés de tous âges. La nouvelle forme d'animation par le personnel de la fondation en petites scénettes laissait une large place à la parole des aînés et des intervenants. La tenue de l'activité a attiré environ 150 personnes à Rivière-du-Loup, dont une trentaine de membres de la FOHBGI. Les RVA étaient organisés en collaboration avec le Centre d'action bénévole.

Au mois de juin dernier, 5 membres du CA ainsi que la coordonnatrice ont assisté au « lac à l'épaule » du RQOH, une grande réunion qui s'est déroulée à St-Gédéon au Lac-St-Jean. Cette rencontre dans un endroit magnifique a permis aux fédérations de définir un plan pour les années à venir.

Notre prochaine activité d'envergure sera le Blitz de l'habitation communautaire qui se déroulera à Québec les 23 et 24 octobre prochain. La FOHBGI sera présente avec les membres de son conseil d'administration.

D'autres nouvelles sur : fohbg.rqoh.com

Fédération des OSBL d'habitation de Montréal

Encore une intervention qui tourne mal : La FOHM est marquée par une intervention policière qui s'est soldée, le 27 juin dernier, par la mort de monsieur Pierre Corolian, locataire d'une maison relevant de la fédération. Préoccupée par les méthodes d'intervention policière, la fédération souhaite être partie intéressée lors de l'enquête. Nous ne pouvons tolérer que de tels événements se reproduisent vis-à-vis des personnes en crise : la formation et la modification des pratiques policières doivent être revues.

Soutien communautaire : Notre fédération a lancé, en collaboration avec le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) une grande campagne pour un meilleur financement du soutien communautaire et pour son attribution dans tous les projets destinés aux personnes seules et aux aînés. La campagne a obtenu le soutien de nombreux groupes communautaires, d'élus, et un grand soutien de la part des locataires d'OSBL-H. La campagne a pris son envol médiatique avec la présentation du 28 août 2017.

Pérennité des OSBL-H pour aîné-e-s : La FOHM lance un chantier sur la pérennité des OSBL-H pour aînés. Entre le vieillissement de la population et l'arrivée d'une nouvelle génération dans les organismes communautaires d'habitation, une réflexion doit être menée sur les évolutions et aménagements à prévoir. Lors de la première rencontre des groupes sur ce sujet, le 5 juillet 2017, la sécurité a émergé comme un sujet crucial au sein des groupes. La FOHM recueille les expériences et pratiques sur ce sujet afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Carré Gris toujours actif : Le comité Carré Gris reprend ses activités. Les locataires d'OSBL-H pour aînés ont identifié les difficultés d'accès au transport adapté comme un enjeu essentiel dans leur quotidien et celui de leurs voisins. La FOHM appuie le comité en coordonnant un sondage parmi les locataires.

D'autres nouvelles sur : fohm.rqoh.com

Fédération régionale des organismes sans but lucratif d'habitation – régions Saguenay-Lac-St-Jean, Chibougamau-Chapais et Côte Nord

Le concert de chant de Julien, jeune interprète embauché comme étudiant par une subvention d'employabilité fédérale, a été offert à la presque totalité des membres de la FROH dans le cadre d'une tournée estivale 2017 fortement applaudie par tous pour une sixième saison. Ces moments ont été agréables et vivifiants.

Notre fédération est dans l'attente d'une subvention pour la réalisation d'un projet rafraîchissant : « Se connaître pour se reconnaître par une petite séduction ». Ce projet nous amènera dans un tourbillon de visites et de réceptions hautes en couleurs auprès des gens du troisième âge couvrant tout notre territoire. Histoire à suivre...

La table automnale sera bien remplie avec des dossiers comme l'installation de gicleurs dans les résidences, le membership, l'employabilité, les fins de conventions, et plus encore...

Pour terminer, la FROH a été très heureuse d'être l'hôte du « lac à l'épaule » du RQOH en juin dernier et tient à remercier, entre autres, Geneviève Laroche pour son excellent travail.

D'autres nouvelles sur : froh.rqoh.com

Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie

Le réseau de la santé en Montérégie doit se préoccuper du soutien communautaire en logement social.

Le 22 juin dernier, la FROHME participait à une première rencontre du réseau de la santé et des services sociaux en Montérégie et des différents partenaires de l'habitation sociale et communautaire afin de faire le suivi de l'application du Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social. Cela faisait plus de 10 ans que la Fédération et ses membres réclamaient la mise sur pied d'un comité de suivi d'application du Cadre en Montérégie. Alors que le Cadre prévoyait qu'avant l'attribution des sommes en 2007 le réseau de la santé assure le leadership et mette en place des consultations des partenaires, ce n'est qu'au printemps 2017 que l'Agence de la Montérégie a accepté de travailler en partenariat pour définir les priorités.

C'est grâce au travail de nos membres coordonnés par la Fédération que nous avons obtenu la mise sur pied du comité qui aura pour mandat de faire l'inventaire des projets existants sur le territoire et définir les priorités pour les attributions futures. La Fédération fera le même travail de représentation en Estrie cet automne.

La Fédération travaillera également cet automne à réaliser le plan d'action 2017 voté par les membres à l'AGA du printemps dont, entre autres, la mise sur pied de tables locales dans les milieux où la concertation en logement est absente et plus de représentation au niveau municipal.

D'autres nouvelles sur : frohme.rqoh.com

Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec

C'est le 6 juin dernier, au Musée Boréal de Trois-Rivières, qu'a eu lieu notre assemblée générale annuelle. Au total, 18 membres étaient présents. Nous avons accueilli Stéphan Corriveau et Jacques Beaudoin du RQOH ainsi que Gaëlle Cochenec de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. La matinée fut consacrée à la formation de nos membres qui ont grandement apprécié cette période d'informations et d'échanges. Les sujets abordés ont été le rôle et les responsabilités des administrateurs ainsi que l'avenir du logement communautaire. Cette journée se montra riche en discussion, en idées, en réseautage, mais également en ressourcement! Cela permit aussi à la Fédération de savoir quel chemin prendre pour les prochains mois. À la suite du succès des formations données à l'AGA, la FROHMCQ offrira, à nouveau, une période de formation, mais cette fois-ci pour ses membres de la Rive-Sud! Ce sera une belle occasion de se rencontrer et de rassembler les organismes de la partie Centre-du-Québec. L'activité se déroulera au mois de septembre.

D'autres nouvelles sur : frohmccq.rqoh.com

Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec et Chaudière-Appalaches

Assemblée générale réussie pour la FROHQC, le samedi 27 mai 2017, au cours de laquelle un nouveau logo pour la fédération a été présenté aux membres. Cette nouvelle image se déclinera sur les réseaux sociaux (page Facebook et site web) mais aussi à travers les

outils de communication de la fédération.

Le Centre de services immobiliers de l'Est du Québec (CSIEQ), piloté par la FROHQC et qui regroupe les territoires du Centre du Québec, du Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles de la Madeleine, ainsi que ceux du Saguenay, Lac-Saint-Jean et Côte-Nord, va faire l'objet d'une entente entre toutes les fédérations concernées et se doter également d'un nouveau visuel.

Dans le cadre d'un projet financé par la Société d'habitation du Québec (SHQ) visant à documenter les vides de service existants pour les OBNL dont un des locataires se retrouve en perte d'autonomie, la FROHQC a envoyé un questionnaire à tous ses membres visant une clientèle aînée. Ce portrait servira de base de discussion lors d'une journée de réflexion organisée le 22 novembre à Québec.

La FROHQC est également en train de réaliser un portrait local de ses membres afin de mieux déterminer leur rôle primordial dans l'économie locale.

Enfin, la période estivale est aussi idéale pour aller à la rencontre des membres, leur présenter le bilan des actions conduites par l'équipe durant l'année et examiner leurs besoins, afin de renforcer l'offre de services et de formation. Cette action vise aussi à mobiliser des groupes pour le Blitz de l'habitation communautaire des 23-24 octobre 2017.

D'autres nouvelles sur : frohqc.rqoh.com

Regroupement des OSBL d'habitation avec support communautaire en Outaouais

L'été est le temps de la tournée estivale dans le vent. La direction a profité de la bonne météo pour prendre la route et rencontrer un bon nombre de membres du ROHSCO. Ces visites ont permis de visiter divers emplacements et de discuter des préoccupations auxquelles les membres font face dans leur quotidien et de projets futurs. Il faut noter que le territoire du ROHSCO couvre une grande superficie et que certains projets sont éloignés du grand centre urbain de Gatineau.

Les vacances sont terminées et tout le monde est de retour au boulot pour faire avancer les divers projets. Notre adjointe à la vie associative, Anta, nous quitte bientôt pour son congé de maternité. Nous accueillons donc une nouvelle personne, Anabella, pour nous apporter un appui pendant cette période.

Avec le mois de septembre, c'est la remise en branle des travaux des comités dont nous faisons partie. Mentionnons en particulier le comité organisateur du congrès de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) qui aura lieu à Ottawa et à Gatineau du 24 au 27 avril 2018. On espère vous voir en grand nombre lors de cet événement.

D'autres nouvelles sur : rohscq.rqoh.com

La Caisse d'économie solidaire est la **principale institution financière** de l'habitation communautaire au Québec.



500 organismes
en habitation
membres



une équipe de
professionnels
expérimentés
à votre service



200
financements octroyés
dans le cadre de la fin
des conventions SCHL



une approche de
financement adaptée
à vos besoins



Gérald Larose
Président



Contactez-nous pour planifier
vos travaux de rénovation



1 877 647-1527

caissesolidaire.coop